

<https://cnpjdpi.org/Communique-Deal-du-siecle.html>

Communiqué "Deal du siècle"

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 13 février 2020

**Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre
Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés**

Dans la période actuelle de pandémie, l'État d'Israël est présenté comme exemplaire en termes de vaccination. Or, il laisse sans soins et sans vaccins la population palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, à l'exception de celle nécessaire à son économie. Dans le même temps il apporte ses services aux habitants des colonies illégales au regard du droit international.

C'est avec beaucoup d'arrogance et de mépris pour la communauté internationale que Trump a présenté un soi-disant plan de paix, en réalité un plan d'agression basé sur l'annexion complète de Jérusalem et de la quasi totalité de la Cisjordanie.

Toutes les résolutions de l'ONU sont remises en cause dans leur bien fondé juridique :

- ▶ Le droit au retour des réfugiés serait définitivement interdit même dans les territoires « palestiniens »,
- ▶ Jérusalem deviendrait la capitale une et indivisible d'Israël et les Palestiniens en seraient définitivement évincés. Israël annexerait la vallée du Jourdain, une grande partie de la Cisjordanie et conserverait la maîtrise totale de l'eau et des ressources naturelles,
- ▶ Pas d'État souverain. Le gouvernement israélien aurait le contrôle des frontières, de l'espace aérien des accès maritimes ainsi que de la « sécurité » des confettis de territoires palestiniens.

La liste est encore longue.

La voie de la paix est toute autre : elle passe par le respect du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et à un état souverain et du droit au retour des réfugiés palestiniens ; elle passe par la fin de l'occupation, de la colonisation, du blocus de Gaza.

On retiendra que la France a scandaleusement « salué les efforts du président Trump » pour son « *plan de Paix* ». L'Union Européenne a rejeté ce plan en rappelant qu'elle soutenait la création d'un État palestinien, mais elle y voit une occasion de relancer des négociations. La ligue Arabe et l'Union africaine ont également refusé le plan.

Plus que jamais, nous exprimons notre solidarité active avec le peuple palestinien pour le respect de ses droits et ainsi faire échec à ce plan de la honte.

Les associations signataires :

- ▶ soutiennent le respect du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et à un état souverain et du droit au retour des réfugiés palestiniens,
- ▶ appellent le gouvernement français à soutenir et à prendre les initiatives pour sanctionner la politique israélienne d'occupation, de colonisation et d'annexion et mettre fin à tout ce qui contribue au maintien de cette situation,
- ▶ à contribuer à la fin des pressions sur la CPI, pour qu'elle poursuive ses investigations sur les crimes de guerre, et l'ONU, pour qu'elle publie la liste des entreprises engagées dans la colonisation de la Palestine.

Il est inconcevable que la France se rende ainsi complice d'un tel plan. **C'est une solution basée sur le droit qui doit s'imposer.**

Paris, le 13 février 2020